



# COMITÉ DES FORÊTS

## Vingt-sixième session

3-7 octobre 2022

### Rapport sur les délibérations du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021) qui concernent les forêts

#### Résumé

À sa vingt-cinquième session, le Comité des forêts a demandé à la FAO de faire rapport, à la vingt-sixième session du Comité, sur les débats menés lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires concernant les sujets qui l'intéressent.

Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires s'est tenu en mode virtuel le 23 septembre 2021, pendant l'Assemblée générale des Nations Unies, et est le fruit d'un processus de consultation de 18 mois auquel ont participé des milliers de parties prenantes.

Le Sommet a été une occasion sans précédent de donner les moyens à tout un chacun de tirer parti de la transformation des systèmes agroalimentaires, de favoriser un redressement solide et résilient après la pandémie de covid-19 et d'accélérer l'action menée aux fins de la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies d'ici à 2030. Parmi les principaux résultats du Sommet, qui s'appuient sur les nombreuses contributions des participants, figurent notamment la présentation volontaire par 116 pays de feuilles de route nationales pour la transformation de leurs systèmes alimentaires, le résumé de la présidence et la Déclaration d'action du Secrétaire général, qui mettent l'accent sur cinq domaines d'action, et des propositions visant à constituer des «coalitions d'action» pour travailler sur des thèmes spécifiques.

Parmi les cinq domaines d'action définis dans le résumé de la présidence et la Déclaration d'action du Secrétaire général, le domaine d'action «Promouvoir les solutions fondées sur la nature» est celui qui intéresse le plus les forêts. Au moins 27 pays ont inscrit dans leur feuille de route nationale des mesures en rapport direct avec les forêts, qui visent notamment à améliorer la régénération des forêts, à assurer leur gestion durable et à mettre fin à la déforestation ou à réduire la dégradation des forêts.

Parmi les 30 coalitions mises en place lors du Sommet, beaucoup pourraient donner des résultats ayant trait à la foresterie, mais sept y sont explicitement liées ainsi qu'aux activités de la FAO dans ce secteur: 1) la coalition pour l'agroécologie et l'agriculture régénérative; 2) la coalition pour l'agriculture familiale et le renforcement des actions à l'appui de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale; 3) la coalition pour la restauration des herbages, des forêts d'arbrisseaux et des savanes grâce à des systèmes alimentaires fondés sur l'élevage extensif durable; 4) la coalition sur le nexus action humanitaire-développement-paix; 5) l'alliance pour des systèmes alimentaires résilients face au changement climatique; 6) la coalition visant à mettre fin à la déforestation et à la conversion causées par la production agricole; 7) la coalition «De meilleures données pour de meilleures décisions en faveur d'une production respectueuse de la nature».

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

M<sup>me</sup> Maria Helena Semedo  
Directrice générale adjointe  
DDG-Semedo@fao.org

M. Stefanos Fotiou  
Directeur  
Bureau des objectifs de développement durable  
OSG-Director@fao.org

(Prière d'envoyer une copie à: COFO@fao.org)

## I. Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires

1. La présente note d'information a été élaborée comme suite à la demande formulée par le Comité des forêts, à sa vingt-cinquième session, et porte sur les débats menés lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (ci-après «le Sommet») concernant les sujets qui l'intéressent<sup>1</sup>. On y trouvera un exposé des résultats du Sommet qui intéressent les forêts ainsi qu'un aperçu des prochaines étapes possibles.
2. Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires s'est tenu en mode virtuel le 23 septembre 2021, lors de l'Assemblée générale des Nations Unies. Plus de 50 000 personnes, représentant 193 pays, ont suivi les débats en ligne, et 37 000 délégués inscrits ont participé à la manifestation.
3. Le Sommet a été une occasion sans précédent de donner les moyens à tout un chacun de tirer parti de la transformation des systèmes agroalimentaires, de favoriser un redressement solide et résilient après la pandémie de covid-19 et d'accélérer l'action menée aux fins de la concrétisation des ODD des Nations Unies d'ici à 2030.
4. Le Sommet est le fruit d'un processus de 18 mois qui a réuni un large éventail de parties prenantes, notamment tous les Membres des Nations Unies et des groupes du monde entier, des milliers de jeunes, des producteurs d'aliments, des peuples autochtones, la société civile, des chercheurs, le secteur privé et le système des Nations Unies. Toutes ont été invitées à trouver des solutions pour transformer la façon dont le monde produit et consomme les denrées alimentaires et réfléchit à l'alimentation.
5. Pendant la phase préparatoire, les débats ont été initialement organisés autour de cinq «pistes d'action». Les parties prenantes au Sommet ont été appelées à présenter des «solutions novatrices» en faveur de la transformation des systèmes alimentaires. Entre décembre 2020 et mai 2021, les responsables des cinq pistes d'action ont organisé un certain nombre de rencontres publiques, de consultations en ligne et d'appels à contributions, qui ont débouché sur plus de 2 200 idées et propositions.
6. Parmi les principaux résultats du Sommet, qui s'appuient sur ces nombreux apports, figurent:
  - Des engagements pris par les Membres sous forme de déclarations et de feuilles de route nationales. Lors du Sommet, 163 Membres ont prononcé des allocutions soulignant l'importance des systèmes alimentaires pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ci-après «Programme 2030»), tant sur le plan national que sur le plan mondial. À ce jour, 116 Membres ont présenté des feuilles de route nationales pour la transformation des systèmes alimentaires, qui fournissent une base sur laquelle concrétiser la vision du Programme 2030 au niveau national.
  - Le résumé de la présidence et la Déclaration d'action du Secrétaire général<sup>2</sup>. Ce document appelle la communauté internationale à tenir sa promesse d'un avenir meilleur en mettant les systèmes alimentaires au service des personnes, de la planète et de la prospérité. Il y est expliqué que des progrès dans cinq domaines d'action clés aux niveaux national et régional pourraient générer un grand changement sur le front de la mise en œuvre des ODD et garantir à tous les droits fondamentaux de la personne humaine. Les attentes quant à la suite à donner au Sommet pour exécuter des actions et produire des résultats dans le cadre du Programme 2030 y sont également exposées. Les cinq domaines d'action sont les suivants: 1) nourrir toutes les populations; 2) promouvoir les solutions fondées sur la nature; 3) favoriser les moyens de subsistance équitables, le travail décent et

---

<sup>1</sup> <https://www.fao.org/3/ne205fr/ne205fr.pdf>.

<sup>2</sup> <https://www.un.org/en/food-systems-summit/news/making-food-systems-work-people-planet-and-prosperity>.

l'autonomisation des communautés; 4) renforcer la résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et aux stress; 5) accélérer les moyens de mise en œuvre.

- Les coalitions d'action, en tant qu'engagements volontaires contractés par des Membres et d'autres parties prenantes, s'alignent sur l'application de feuilles de route nationales et régionales pour la transformation des systèmes alimentaires.

7. Le Secrétaire général s'est par ailleurs engagé à ce que le système des Nations Unies crée un Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (le Pôle de coordination) qui aide les pays à avancer dans la transformation de leurs systèmes alimentaires afin d'accélérer la réalisation des ODD et du Programme 2030. Le Pôle a été créé et est hébergé par la FAO pour le compte du système des Nations Unies. De plus amples informations sur le Pôle sont disponible dans le document portant la cote COAG/2022/INF/11.

## II. Résultats intéressant la foresterie

### A. Prise en compte des forêts dans les feuilles de route nationales

8. Au moment de la rédaction du présent document, 116 pays avaient présenté leur feuille de route nationale en faveur de systèmes alimentaires durables. Pour faciliter le partage d'informations à ce sujet, la FAO a créé une base de données<sup>3</sup> qui est structurée autour des cinq domaines d'action définis lors du Sommet: 1) nourrir toutes les populations; 2) promouvoir les solutions fondées sur la nature; 3) favoriser les moyens de subsistance équitables, le travail décent et l'autonomisation des communautés; 4) renforcer la résilience face aux vulnérabilités, aux chocs et aux stress; 5) accélérer les moyens de mise en œuvre.

9. Le domaine d'action «promouvoir les solutions fondées sur la nature» est le plus important pour la foresterie. Au moins 27 pays (10 en Afrique, 4 au Proche-Orient et en Asie, 8 en Europe, 4 en Amérique du Sud, en Amérique centrale et dans les Caraïbes et 1 en Océanie) ont inscrit des mesures en rapport avec les forêts dans leur feuille de route nationale. Ces mesures visent notamment à améliorer la régénération des forêts (9 pays), à assurer leur gestion durable (6 pays), à mettre fin à la déforestation (5 pays) et à réduire la dégradation des forêts (5 pays). Certains pays ont évoqué leur stratégie REDD+<sup>4</sup> tandis que d'autres – pour la plupart européens – ont mis en évidence l'objectif qui consiste à faire en sorte que les chaînes de valeur alimentaires mondiales n'entraînent pas de déforestation.

10. Au moins 18 pays ont proposé des mesures destinées à développer l'agroforesterie au titre du thème de l'agroécologie. L'agroforesterie est liée aux cinq domaines d'action du Sommet, en particulier le deuxième, qui vise à «promouvoir les solutions fondées sur la nature». Bon nombre des solutions novatrices proposées dans le cadre du Sommet mentionnent explicitement l'agroforesterie, notamment en tant qu'outil permettant de restaurer les terres dégradées, de mettre fin à la déforestation et d'enrichir la biodiversité. L'agroforesterie a également été qualifiée de solution respectueuse de la nature importante pour améliorer les résultats à court et long termes des exploitations agricoles, maximiser l'utilisation des terres et augmenter les services écosystémiques.

11. Lancé récemment au titre de la septième reconstitution des ressources du Fonds pour l'environnement mondial (FEM-7) et financé à hauteur de 345 millions d'USD, le Programme d'impact sur les systèmes alimentaires, l'exploitation et la restauration des sols<sup>5</sup>, qui vise à promouvoir des paysages durables et intégrés et des chaînes de valeur alimentaires efficaces à grande échelle, contribuera à l'application des feuilles de route nationales. Il facilitera également l'obtention

<sup>3</sup> <https://datalab.review.fao.org/datalab/dashboard/food-systems-summit/>.

<sup>4</sup> REDD+: Réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement.

<sup>5</sup> <https://www.folur.org/>.

d'autres résultats découlant du Sommet, telles les actions concrètes des coalitions dans les pays participant au Programme d'impact sur les systèmes alimentaires, l'exploitation et la restauration des sols<sup>6</sup>, et élargira les connaissances factuelles sur la manière dont les systèmes agroalimentaires durables peuvent aider à freiner la déforestation, à lutter contre le changement climatique et la perte de biodiversité et à parvenir à la neutralité en matière de dégradation des terres.

## B. Coalitions intéressant les questions forestières

12. Les participants au Sommet ont lancé plusieurs «coalitions pour l'action» afin de transformer les solutions en mesures concrètes. Ces alliances volontaires rassemblent des gouvernements ou des entités publiques, des organisations de la société civile, des entreprises, des associations d'agriculteurs, des établissements universitaires et des organisations internationales. Elles se concentrent sur un aspect concret de la transformation des systèmes alimentaires. Certains pays ou organisations se sont portés volontaires pour diriger les différentes coalitions et ont entamé la phase initiale, qui consiste à élaborer une feuille de route et à déterminer quelles sont les ressources à mobiliser pour mener à bien les actions prévues pour chaque coalition.

13. Compte tenu du rôle important que jouent les forêts dans la transformation des systèmes agroalimentaires, parmi les 30 coalitions mises en place, beaucoup pourraient concerner les forêts et les arbres ou avoir des répercussions sur ceux-ci. Certaines sont toutefois plus directement liées à la foresterie et aux activités de la FAO dans ce secteur, notamment les sept coalitions suivantes:

- 1) la coalition pour l'agroécologie et l'agriculture régénérative;
- 2) la coalition pour l'agriculture familiale et le renforcement des actions à l'appui de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale;
- 3) la coalition pour la restauration des herbages, des forêts d'arbrisseaux et des savanes grâce à des systèmes alimentaires fondés sur l'élevage extensif durable;
- 4) la coalition sur le nexus action humanitaire-développement-paix;
- 5) l'alliance pour des systèmes alimentaires résilients face au changement climatique;
- 6) la coalition visant à mettre fin à la déforestation et à la conversion causées par la production agricole;
- 7) la coalition «De meilleures données pour de meilleures décisions en faveur d'une production respectueuse de la nature».

### 14. *Coalition pour l'agroécologie et l'agriculture régénérative*<sup>7</sup>

Parmi les nombreuses contributions reçues lors de la phase de consultation du Sommet, plus de 80 faisaient référence à l'agroécologie et à l'agriculture régénérative en tant que solution prometteuse, qui constitue le fondement de cette coalition, recommandée par le Groupe international d'experts sur les systèmes alimentaires durables (IPES-Food), l'Association des agriculteurs d'Asie pour le développement rural durable, le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR) et le Centre mondial d'agroforesterie (CIRAF), par la voie de la Plateforme de partenariat pour la transformation agroécologique<sup>8</sup>. À ce jour, 26 pays ont officiellement rejoint la coalition (11 d'Afrique, 6 d'Europe, 4 d'Asie, 3 d'Amérique latine et des Caraïbes, et 2 du Proche-Orient), de même que l'Union africaine et 35 organisations, notamment la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et des organisations d'agriculteurs, de la société civile, de philanthropie, de recherche et de peuples autochtones.

<sup>6</sup> Brésil, Burundi, Chine, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Guatemala, Guinée, Inde, Indonésie, Kazakhstan, Kenya, Libéria, Madagascar, Malaisie, Mexique, Nicaragua, Nigéria, Ouganda, Ouzbékistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, République-Unie de Tanzanie, Thaïlande, Ukraine.

<sup>7</sup> <https://www.fao.org/agroecology/database/detail/fr/c/1447483/>.

<sup>8</sup> <https://www.fao.org/agroecology/database/detail/fr/c/1376300/>.

15. *Coalition pour l'agriculture familiale et le renforcement des actions à l'appui de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale*

La coalition pour l'agriculture familiale et le renforcement des actions à l'appui de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale a été lancée à l'initiative de Membres dans le prolongement du Sommet<sup>9</sup>. Elle s'appuie sur les résultats, les réseaux, la gouvernance et les mécanismes de mise en œuvre créés dans le cadre de la Décennie dans le but de transposer à plus grande échelle les résultats obtenus et élargir leur portée. Les actions du Mécanisme forêts et paysans<sup>10</sup> liées à la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028) serviront également de base au travail de la coalition.

16. *Coalition pour la restauration des herbages, des forêts d'arbrisseaux et des savanes grâce à des systèmes alimentaires fondés sur l'élevage extensif durable*

De nombreux pays doivent réduire leur empreinte carbone et freiner la perte de biodiversité, notamment dans les systèmes fondés sur l'élevage extensif. Pour inverser et atténuer les tendances négatives, la coalition vise à attirer davantage l'attention internationale et nationale sur la nécessité de restaurer et revitaliser les herbages, les forêts d'arbrisseaux et les savanes. La coalition, proposée par le Fonds mondial pour la nature (WWF) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), doit permettre de rassembler de meilleures données sur ces systèmes afin de mieux étayer la prise de décisions, notamment s'agissant des possibilités d'investissement en faveur de la restauration.

17. *Coalition sur le nexus action humanitaire-développement-paix*

La coalition consacrée à la lutte contre les crises alimentaire au niveau du nexus action humanitaire-développement-paix est dirigée conjointement par le PAM, la FAO et l'Institut international de recherches sur la paix de Stockholm et vise à promouvoir une approche globale de la résilience des systèmes alimentaires dans les contextes fragiles. Elle rassemble des Membres, des organismes des Nations Unies, des organisations internationales, des instituts de recherche et des groupes de réflexion. La coalition a pour objectif de renforcer la résilience des systèmes alimentaires, ce qui, par voie de conséquence, favorisera la paix et la stabilité. Les activités de la FAO sur les écosystèmes arides ainsi que les publications présentées lors du Sommet<sup>11</sup> et la carte interactive correspondante<sup>12</sup> contribuent au travail qu'elle mène dans cette coalition.

18. *Alliance pour des systèmes alimentaires résilients face au changement climatique*

L'alliance pour des systèmes alimentaires résilients face au changement climatique relève du domaine d'action 4, qui porte sur la résilience, et se compose d'un «groupe principal» (dont font partie des organismes des Nations Unies tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, le PNUE, le PAM et la FAO) et d'un «groupe de direction» constitué de Membres et de parties prenantes du secteur privé. La FAO participe directement à la coalition, où il est question d'enjeux tels que l'adaptation au changement climatique, l'intégration de la résilience dans les contributions déterminées au niveau national, les solutions fondées sur la nature et le nexus eau-alimentation-énergie. L'alliance a pour mission d'accélérer l'action en faveur de systèmes alimentaires résilients face au changement climatique, durables, équitables et inclusifs, de manière cohérente et en se concentrant sur les pays et les régions les plus vulnérables, en particulier les terres arides et semi-arides, les petits États insulaires en développement (PEID), les pays en développement sans littoral (PDSL) et les pays les moins avancés (PMA).

<sup>9</sup> Costa Rica, Espagne, République dominicaine et Suisse. La République islamique d'Iran et les Philippines ont d'ores et déjà manifesté leur souhait de rejoindre l'initiative.

<sup>10</sup> <https://www.fao.org/forest-farm-facility/fr/>.

<sup>11</sup> Deploying a humanitarian-development-peace nexus approach: Exploring, strengthening and reviving dryland ecosystems (<https://www.fao.org/documents/card/en/c/cb6917en>).

<sup>12</sup> <https://storymaps.arcgis.com/stories/8efcbd4edc5f4922be1ab51791c54015>.

19. *Coalition visant à mettre fin à la déforestation et à la conversion causées par la production agricole*

La Coalition pour l'alimentation et l'utilisation des terres de l'Institut des ressources mondiales et l'Alliance en faveur des forêts tropicales ont proposé cette coalition. Compte tenu de la proximité entre les actions proposées et les activités menées dans le cadre des initiatives REDD+, notamment le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme ONU-REDD), ainsi que dans le cadre du Good Growth Partnership, la FAO et le PNUD ont proposé d'aider la coalition pour l'alimentation et l'utilisation des terres et l'Alliance en faveur des forêts tropicales à structurer la coalition. Elle collaborera avec des pays partageant la même optique ainsi qu'avec d'autres partenaires pour appuyer les actions menées dans le but de découpler la production agricole de la déforestation et de la dégradation des forêts et de développer des chaînes de valeur alimentaires ayant des effets neutres ou positifs avérés sur les forêts. Dès le départ, une collaboration parallèle s'est nouée avec le Dialogue sur les forêts, l'agriculture et le commerce des produits (FACT) mené par les gouvernements britannique et indonésien dans le cadre de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Glasgow en 2021. L'Alliance en faveur des forêts tropicales et la Coalition pour l'alimentation et l'utilisation des terres se sont toutes les deux impliquées dans ce processus et la coalition aura pour vocation de le compléter.

20. *Coalition «De meilleures données pour de meilleures décisions en faveur d'une production respectueuse de la nature»*

La coalition a été créée dans l'objectif d'améliorer la production et la disponibilité de données transparentes, exactes et crédibles pour faciliter la prise de décisions concernant la protection, la gestion durable et la restauration des paysages dont dépendent les systèmes alimentaires. Elle associera données, parties prenantes et éléments concrets pour catalyser une gestion durable des paysages et la transformation des systèmes alimentaires. Elle est dirigée par la FAO (équipe chargée du suivi des forêts nationales) et fait intervenir des partenaires stratégiques tels que le CIFOR et le CIRAF, le Forum économique mondial, l'Institut des ressources mondiales, Climate Focus, World Vision, la Société pour la restauration écologique, l'UICN et l'Union africaine.

21. Dans le droit fil de la coalition, la FAO et l'Institut des ressources mondiales dirigent conjointement le Partenariat pour les données forestières. Ce partenariat quinquennal a été noué en octobre 2021 avec le soutien de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et le Département d'État des États-Unis et réunit de grandes organisations, des gouvernements et des partenaires du secteur privé pour une action collective face au défi qui consiste à améliorer les données relatives à l'utilisation des terres. L'idée est de créer un système de données géospatiales cohérent afin que toutes les parties prenantes (acteurs locaux et gouvernementaux, producteurs, négociants et bailleurs de fonds) puissent obtenir des données géospatiales cohérentes, libres et accessibles au public sur les produits présentant un risque pour les forêts.

### **III. Prochaines étapes**

22. Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires a donné un nouveau souffle aux efforts déployés pour atteindre les ODD à l'horizon 2030 en misant sur la transition vers des systèmes agroalimentaires durables sur les plans économique, social et environnemental. Une meilleure intégration des forêts dans les feuilles de route nationales pourrait permettre de maximiser la contribution que peuvent apporter les forêts et les arbres au renforcement de la résilience et de la durabilité des systèmes alimentaires, notamment grâce à la fourniture durable de nombreux services écosystémiques nécessaires à l'agriculture. Elle serait aussi un moyen essentiel de trouver des solutions à la concurrence entre l'agriculture et la foresterie en ce qui concerne les terres. Une forte participation des pays aux coalitions est encouragée.

23. La FAO continuera de prendre une part active aux coalitions, notamment à celles qui intéressent les questions forestières, y compris en les dirigeant seule ou avec des partenaires, en fonction des besoins et de la disponibilité de ressources extrabudgétaires suffisantes, et en faisant en sorte que le travail collaboratif entrepris dans ce contexte appuie directement les efforts déployés au niveau national pour transformer les systèmes alimentaires. L'Organisation continuera de faire intervenir plusieurs divisions à l'appui des activités du Pôle de coordination, qu'elle héberge pour le compte du système des Nations Unies, et dans la suite donnée aux engagements pris lors du Sommet, notamment dans l'évaluation de l'avancement de la transformation des systèmes alimentaires en amont de 2030.

24. Enfin, la FAO continuera à s'efforcer de tirer parti de ses partenariats stratégiques et de ses programmes plurinationaux ou d'impact, tels les programmes d'impact du FEM-7 sur les systèmes alimentaires, l'exploitation et la restauration des sols et sur la gestion durable des forêts – volet Gestion durable des zones arides<sup>13</sup>, le Programme ONU-REDD, la Plateforme de partenariat pour la transformation agroécologique et le Partenariat pour les données forestières, afin d'améliorer la mise en œuvre au niveau national aux fins de la consolidation des liens positifs entre les forêts et les systèmes agroalimentaires durables.

---

<sup>13</sup> <https://www.fao.org/gef/dryland-sustainable-landscapes/en/#:~:text=The%20Sustainable%20Forest%20Management%20Impact,sustainable%20management%20of%20production%20landscapes.>